

Quartier Jardin des Plantes

Compte Rendu
Séance du
29/03/2018



Ordre du Jour :

1. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5^e arrondissement
2. Présentation de la future ligne de bus n°24 et des autres aménagements de ligne de bus dans le 5^e arrondissement, par la Direction de la Voirie et des déplacements, Mobilité Île-de-France et la RATP
3. Divers

1. Présentation du processus d'élaboration d'un Plan Climat pour le 5^e arrondissement

Madame la Maire Florence BERTHOUT ouvre la séance et laisse la parole à Madame Hélène HAUTVAL, élue en charge de la propreté, de la voirie, des déplacements et des espaces verts pour la présentation du Plan Climat 5^e.

Présentation des projets et réalisations pour un arrondissement plus « écolo »

Un nouveau Plan Climat pour Paris a été adopté en Conseil de Paris le 21 mars dernier. Il couvre des domaines très variés qui vont des transports à l'alimentation en passant par la biodiversité et la réduction des déchets. Sous l'impulsion de Florence BERTHOUT, il a été décidé, dans le 5^{ème} arrondissement, de décliner un Plan Climat spécifique – local.

Depuis quelques années, de nombreux projets dans l'arrondissement vont dans ce sens :

- ✓ le jardin partagé sur le toit du gymnase Ortolan ;
- ✓ la végétalisation récente de la rue Quenu ;
- ✓ l'embellissement végétal de la place de la Contrescarpe qui a beaucoup de succès auprès des riverains et des personnes fréquentant ce quartier Mouffétard ;
- ✓ de nombreux jardins pédagogiques ont été mis en place dans les écoles ;
- ✓ nous avons maintenant une fête des végétaliseurs du 5^{ème} arrondissement qui devient une véritable tradition. La prochaine aura lieu le 9 juin sur le site de la rue Quenu et de la rue de Bazeilles ;
- ✓ du houblon va être planté rue Buffon, à côté de la maternelle.

La Mairie d'arrondissement va poursuivre ces démarches de proximité mais il est essentiel que ce Plan Climat, lancé lors d'un CICA en date du 9 février 2018, soit également une démarche participative.

Un cycle de conférences abordera différents sujets au cours de l'année. La première aura lieu le 5 avril avec pour thème la biodiversité et le changement climatique à Paris et dans le 5^{ème} arrondissement. La deuxième aura lieu le 17 mai et aura pour thème l'économie circulaire à Paris et dans le 5^{ème}. Enfin, la conférence du 14 juin concernera l'agriculture urbaine sur les toits.

Par ailleurs, un projet « Parisculteurs » doit voir le jour sur les toits de l'université Paris Sorbonne. Le lauréat de l'appel à projet doit être désigné dans le mois qui vient.

Lors du CICA précité, des groupes de travail ont été lancés :

- un sur la rénovation thermique des bâtiments ;
- un sur l'implication des écoles dans la certification Eco-école. Ce label peut être obtenu grâce à des initiatives que peuvent prendre les établissements en matière de tri ou de biodiversité ;
- enfin, un groupe de travail existe déjà sur les déplacements par le biais du Comité vélo.

Il est important que les conseils de quartier s'investissent dans ce Plan Climat en faisant des propositions, individuelles ou collectives, qui pourront être soumises via une boîte mail dédiée : unplanclimatpourlecinquieme@gmail.com ou des formulaires disponibles en mairie. Tous ces moyens sont présentés dans le journal du 5^{ème} de février.

2. Présentation de la future ligne de bus n°24 et des autres aménagements de ligne de bus dans le 5^e arrondissement, par la Direction de la Voirie et des déplacements, Mobilité Île-de-France et la RATP

Madame la Maire Florence Berthout ouvre la présentation et le débat sur les aménagements de voirie et les projets d'extension de la ligne 24.

Plusieurs sujets doivent être évoqués.

- Le premier concerne la nécessaire amélioration des dessertes dans l'arrondissement.

À cette fin, il a été imaginé un nouveau trajet de la ligne 24, qui serait étendue. Il est cependant impératif que ce bus soit électrique et que cela ne se traduise pas par le fait d'enlever des places de stationnement.

Mme la Maire Florence Berthout tient à souligner l'inquiétude des riverains à l'idée que le bus 24 passe, en descendant, par les rues du Fer-à-Moulin et Poliveau. Mme la Maire propose de le faire passer par le boulevard Saint-Marcel et avec des arrêts proches du début de la rue du Fer-à-Moulin via la rue de l'Essai.

- Le deuxième sujet concerne les bus 84, 89 et 75.

Madame la Maire déplore à ce sujet que l'opposition à l'installation de quatre arrêts – dont trois seraient des terminus – rue Soufflot ne soit pas entendue. Il est en effet souhaitable que les arrêts soient répartis entre la rue Soufflot et la place du Panthéon.

Rappels des objectifs du projet par la Direction de la voirie et des déplacements de la Mairie de Paris.

M. Evrard, en charge des projets d'évolution du réseau de bus, commence par rappeler les objectifs :

- adaptation d'un réseau ancien avec une diminution dans l'hyper-centre des superpositions de lignes ;
- un rééquilibrage entre le centre et la périphérie qui s'est développée plus que les arrondissements centraux ;
- traiter les difficultés de voirie pour améliorer la régularité des lignes de bus ;
- créer de nouvelles liaisons pour des quartiers peu ou pas desservis ;
- améliorer les liens avec les communes limitrophes (la ligne 24 en fait partie ainsi que la desserte des bois) et tous les aménagements en termes de régularité et de capacité des lignes ;
- amélioration des correspondances.

Dans ce projet, Île-de-France Mobilités est l'autorité organisatrice des transports et a la main sur les itinéraires des transports en commun, la Mairie de Paris coordonne le projet et traite les difficultés de circulation et la Préfecture de police contrôle le bon fonctionnement du réseau de bus, de la circulation dans les couloirs et du respect des équipements.

C'est un projet qui est en réflexion depuis plusieurs années (2015-2016) au niveau technique. Des comités de pilotage ont été créés avec les élus parisiens et des communes limitrophes. Quatre réunions publiques parisiennes ont eu lieu en octobre 2016 dont une s'est tenue dans le 5^{ème} arrondissement (11 octobre 2016) avec présentation d'un projet par Île-de-France Mobilités. Le réseau de bus définitif a été voté par le conseil d'Ile-de-France Mobilités en juin 2017. Des études plus fines sur les aménagements d'accompagnement ont ensuite été menées et présentées en fin d'année aux Mairies d'arrondissement. Le projet de réseau est consultable en ligne sur un site Internet d'Ile-de-France Mobilités sous le titre de Grand Paris des bus avec une cartographie qui permet de voir le réseau de bus actuel et le réseau cible.

Des aménagements de voirie sont en cours d'études par la Ville de Paris et la RATP notamment sur le positionnement des points d'arrêt et leur type (abri voyageur ou simple poteau si les trottoirs sont trop étroits). Il y a également un sujet concernant l'implantation de locaux sociaux pour les terminus du Panthéon.


Les travaux sont prévus de l'automne à mars 2019, pour une mise en œuvre en mars-avril 2019.

Mme la Maire rappelle que les travaux COGEDIM rue Poliveau, prévus pour durer 1 an et demi, empêchent d'emblée le respect de ce calendrier.


Présentation du trajet de la ligne 24.

Après la gare de Lyon, Ile-de-France Mobilités étudie un prolongement jusqu'au Grand Paris express. Dans le 5^e, le 24 passera rue Buffon, rue Censier, rue Monge puis continuera rue Claude Bernard et enfin rue d'Ulm pour terminer au Panthéon, rue Soufflot. Le retour passe par la rue Saint-Jacques, puis Gay Lussac, Claude Bernard, la rue du Fer à Moulin, la rue Poliveau avant de rejoindre le bd de l'Hôpital.

Question des administrés.

 ***Quelles conséquences aura le passage du bus rue Poliveau et peut-on l'éviter pour des raisons de sécurité, de praticité et de coût?*** Mme la Maire craint que des places de stationnement ne soient supprimées afin de conserver la piste cyclable et de permettre le passage du bus et s'y oppose en proposant un passage par le bd Saint Marcel. Cette solution semblant faire consensus au sein des personnes présentes, M. Evrard et M. Probst, Directeur général d'Ile-de-France Mobilité assurent qu'elle sera discutée s'il est possible de l'intégrer dans le projet de rocade des gares qui passerait également par le bd St Marcel et de le coordonner aux passages fréquent du bus 91.

 ***Qu'en est-il du trajet le long de la Seine ?*** Le trajet sera repris par le bus 87.

 ***Le bus sera-t-il électrique ?*** M. Probst répond. Le bus sera électrique ou au gaz. Les deux technologies sont propres. Il n'y a pas d'émission. Le gaz fait un peu plus de bruit mais beaucoup moins qu'un bus diesel. A priori, le 24 sera électrique car la ligne est reliée au dépôt de Lagny dans le 20^{ème} qui sera électrique à partir de 2020. Les premiers bus seront sans doute hybrides et après ils seront électriques.

Les terminus de lignes de bus rue Soufflot

Mme la Maire Florence Berthout et les riverains s'opposent fermement à l'installation de trois terminus de bus rue Soufflot et souhaitent qu'ils puissent être réparti autour de la place du Panthéon, par exemple devant la bibliothèque Ste Geneviève. Par ailleurs, Mme la Maire et Mme Hautval tiennent à souligner leur profond désaccord avec les méthodes employées par la Mairie de Paris qui a

décidé de l'ouverture des travaux rue Soufflot à la mi-avril 2019 sans tenir compte des propositions faites par les élus du 5^e et les riverains. M. Probst propose de faire le point avec la Ville de Paris et la RATP pour envisager d'autres solutions, par exemple, la proposition de M. Audouin d'un terminus rue Cujas.

❖ **Qu'en est-il des locaux sociaux de vie bus ?** c'est un local social qui est indispensable pour l'exploitation. De prime abord, nous cherchons des solutions dans le bâti. La difficulté tient aux amplitudes horaires d'exploitation des lignes de bus qui commencent tôt le matin et vont jusqu'à 22 h 30, or il faut que les locaux soient accessibles sur ces amplitudes horaires.

✚ **Le trajet du 24 rue d'Ulm et le risque de suppression de places de parking**

Mme la Maire Florence Berthout demande que soit étudié un trajet qui permet de supprimer le moins de places de stationnement possible et pose la question d'une trajectoire à droite de la rue, le long de l'École Normale Sup qui permettrait de garder les zones de dépose situées de l'autre côté.

3. Divers

❖ **La fermeture du cinéma La Clef.** Un vœu de M. AUDOUIN a été adopté à l'unanimité puis repris et revoté à l'unanimité en Conseil de Paris. Pour rappel, le propriétaire du cinéma, le comité d'entreprise de la Caisse d'épargne Ile-de-France, veut vendre. Il a longtemps été question de le vendre au gérant, ce qui n'a finalement pas été possible. Il y a deux difficultés. Ce n'est pas tout à fait un bail classique car alors le gérant serait protégé. Or l'accord qui lui a été donné pour utiliser le cinéma La Clef est arrivé à échéance. Par ailleurs, Mme la Maire a tenté de contacter le CE sans succès, en effet, une maison d'édition serait prête à racheter l'ensemble immobilier tout en laissant un cinéma d'arts et d'essais. Malheureusement, le comité d'entreprise refuse cette solution. Parallèlement, Mme la Maire a contacté la conseillère cinéma de la ministre pour l'alerter mais le CNC ne peut bloquer une procédure de vente. M. JULLIARD a écrit à la ministre. Le gérant ne peut pas surseoir à son départ car il se mettrait en extrême fragilité juridique et il mettrait également en fragilité son personnel pour les licenciements.

La séance est levée.